BRETEIL mag'

Magazine trimestriel d'informations municipales

#18
Mars
2025

DOSSIER

Le Vallon de la Berthelotière : un projet novateur

VIE ÉDUCATIVE

Les animations enfance & jeunesse

VIE ASSOCIATIVE

Des activités pour tous !

État civil

NAISSANCES

Malo BOURY PINAULT, le 17 novembre 2024.
Gabriel POULNAIS, le 23 novembre 2024.
Ohana CHEREL, le 13 décembre 2024.
Léa BROC, le 31 décembre 2024.
Henri BOUÉTARD, le 17 janvier 2025.
Rahim TOTO, le 18 janvier 2025.
Rayan TOTO, le 18 janvier 2025.

DÉCÈS

Adèle WASIELEWSKI veuve WOJCIECHOWSKI, le 1er novembre 2024.
Solange COLLET, le 2 novembre 2024.
Xavier LE GAL, le 15 novembre 2024.
Maryvonne TRIBODET veuve ROUSSEL, le 23 novembre 2024.
Robert TOSTIVINT, le 4 décembre 2024.
Yvon BERTRU, le 30 décembre 2024.
Jean BERHAULT, le 12 janvier 2025.
Jean-Paul MOINEAU, le 12 janvier 2025.

Permis de construire

Date de délivrance	Bénéficiaires	Nature du projet	Adresse du projet
19/11/2024	Bernard et Marie-France MÉHAULT	Construction d'une maison individuelle	2, rue de la Chapellenie

Recensement de la population

Merci à chacun et chacune d'entre vous d'avoir pris part et coopéré à la réussite de la campagne 2025 du recensement général de la population ! Merci pour l'accueil réservé aux 6 agents recenseurs recrutés à cet effet, et votre diligence à répondre aux questionnaires.

Merci, enfin, aux agents recenseurs et la coordonatrice pour leur service, leur disponibilité, leur solidarité sans laquelle le travail de terrain n'aurait été aussi efficient.
En conclusion, ce sont 1 669 feuilles de logements et 3 547 bulletins individuels qui ont été enregistrés, avec presque 84 % de réponses par internet.

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 4
Extraits du Conseil Municipal....4
Portage de repas - ADMR....5
L'Église Saint-Malo....6
80 ans de la Libération....7
Local sports de précision....7
Activités des services techniques....8
Décorations de Noël....9
Voie douce Breteil & Montfort-sur-Meu....10
Rappel des règles de bonne conduite....10
Mars bleu....11
Classes 5....11

VOS COMMISSIONS EN ACTION 12

DOSSIERS DU MOIS 16

VIE CITOYENNE 21
8 mars 2025....21

VIE CULTURELLE 22
La médiathèque....22

VIE ÉDUCATIVE 24
Rentrée scolaire 2025....24
APE - Écoles publiques Les Trois Rivières....24
École élémentaire Les Trois Rivières....25
APEL - École privée Notre Dame....26
Parent(hèse) Famille....27
Service Enfance-Jeunesse....27
Animations Jeunesse....28
Scouts et Guides de France....29
Mission spéciale 8....29

VIE ASSOCIATIVE 30
Football Club Breteil Talensac....30
Tennis de table....30
Amicale des Cyclos Breteillais....31
Marche Détente....31
Sophrologie Talensac - Breteil....32
Yoga - Pays de Montfort....32
Le Britolio....33
Amicale des Retraités....33
Les Jardins du Fresne....34
EMCR....34
Collectif des Auteurs du Pays Pourpré....35

VIE PRATIQUE 35
Tiphaine CHOUC....35
Recettes de saison....36
Forfait pour la déchetterie....37
Changement des jours de collecte....37
Collecte des bacs jaunes....37
Achetez un encart publicitaire....37

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE 38

INTERCO 38

PORTRAIT 39

Directrice de la publication : Isabelle OZOUX.
Comité de rédaction :
Groupe de travail " Communication ".
Tirage : 1 720 exemplaires.
Maquette et mise en page : Mairie de Breteil.
Crédits : Commune de Breteil, Freepik, Unsplash.
Impression : Imprimerie Atimco - Z.A. du Moulin Madame - Combourg.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Dépôt légal : mars 2025.

BRETEIL

ÉDITORIAL

Mars ! Je vous propose de mettre ce nouveau printemps sous le signe de l'optimisme. Difficile me direz-vous ? Nous traversons des temps difficiles. Au moment où je rédige cet édito nous n'avons toujours pas de budget national, nous ne savons pas si le gouvernement de François BAYROU va tenir. Nous ne savons pas encore comment nous allons pouvoir boucler nos budgets communaux.

L'actualité internationale n'est pas réjouissante. Avec la montée des populismes, la haine de l'étranger monte. Alors qu'en 1989 nous avons applaudit la chute du mur de Berlin, lequel d'entre nous aurait imaginé qu'un président américain ferait monter un mur sur sa frontière avec le Mexique.

Côté climat, Mayotte, ce département français d'outre-mer, vient de traverser le pire cyclone que l'archipel des Comores ait connu. En métropole, à notre porte dans des communes voisines des inondations ont chassé de chez eux de nombreux habitants.

Pourtant, nous nous devons de rester optimistes, de chercher toutes les notes positives dans une partition qui a du mal à trouver le bon rythme.
Si nous n'avons pas beaucoup de poids à l'international, nous pouvons, à notre échelle, favoriser un monde où il fasse bon vivre.

A travers le dossier de ce mois, vous découvrirez cet important chantier du Vallon de la Berthelotière pour la gestion des eaux pluviales et l'aménagement, par la même occasion d'un « ancien / nouveau » poumon vert où chacun pourra se promener, s'amuser, se ressourcer, découvrir la nature... lorsque la phase des travaux paysagers sera terminée.

Côté urbanisme, nous aurons, d'ici l'été, choisi l'aménageur avec lequel nous réaliserons la ZAC du Trémillé. L'objectif : choisir le bon partenaire pour proposer la meilleure offre d'habitat aux Breteillais de demain dans le respect de l'existant.

Par ailleurs, nous avons la chance à Breteil d'avoir des associations qui font vivre notre territoire et l'empêche de devenir une cité dortoir. Un merci tout particulier en ce début d'année à notre association de théâtre qui a remis la recette de sa représentation du 1er février à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église.

Nous avons aussi des services municipaux qui sont investis dans leurs missions :

- un restaurant municipal où chaque enfant qui y mange découvre des saveurs nouvelles proposées par une équipe professionnelle et accueillante,
- des services techniques qui s'ingénient à embellir toujours plus notre commune,
- des services administratifs qui doivent faire face à toujours plus de normes et d'injonctions parfois contradictoires sans jamais faillir,
- tous ces agents en charge de l'entretien de nos bâtiments…

Sans elles, sans eux, vivre à Breteil serait nettement moins facile et agréable.
Alors apportons chacune, chacun, notre petit caillou pour continuer à construire ce Breteil où il fait bon vivre.

Isabelle OZOUX, Maire

Extraits des décisions du Conseil Municipal

De nombreuses délibérations sont votées chaque mois sur des thématiques variées. Le procès-verbal de séance et la liste des délibérations sont publiés sur le site internet www.breteil.bzh, onglet « Ma Commune ».

Séance du 16 décembre 2024

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Convention, avec le SDE 35, d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux.
- Restaurant municipal : acquisition d'un batteur, un robot coupe et une cellule inox.
- Aire de jeux « La Herdrouais » : achat d'une aire de jeux.

URBANISME ET TRAVAUX

- ZAC du Trémillé : bilan de la PPVE (participation du public par voie électronique) et approbation du dossier de création.
- Lancement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU dans le cadre de la ZAC.
- Avenant 2 à la convention EPFB (Etablissement Public Foncier de Bretagne) dans le cadre du projet de revitalisation centre-bourg.

FINANCES

- Budget principal : décision modificative n° 3.
- Emprunt de 1 000 000,00 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne pour les travaux de rénovation de l'église Saint-Malo.
- Tarifs municipaux 2025.

FONCIER

- Vente d'un terrain à bâtir rue des Lilas.
- Convention d'occupation temporaire SNCF pour l'aire de retournement des camions de collecte des déchets.

INTERCOMMUNALITÉ

- Ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2025.
- Mise à jour du bouquet de services Mégalis Bretagne pour la période 2025-2029.

RESSOURCES HUMAINES

- Recensement général de la population 2025 : rémunération des agents recenseurs.

CULTURE

- Autorisation de supprimer des documents du fonds de la médiathèque municipale.

Séance du 13 janvier 2025

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Remplacement de deux PC à l'école élémentaire.
- Changement de deux portes à la salle polyvalente, entrée principale et chaufferie.
- Renouvellement des équipements de protections individuelles des agents des services techniques.
- Achat de plants pour le fleurissement.
- Remplacement d'un poteau de défense incendie à La Grande Porte.
- Remplacement du poste informatique de l'agent référent Accueil & Etat Civil.
- Réparation du faîtage de la grange du Fresne.
- Salle de motricité : changement des éclairages, réfection du plafond, avec abaissement et réfection du plafond de la garderie.
- Contrats de prestation pour des travaux d'entretien annuels des espaces verts.
- Convention annuelle de conseil et d'assistance juridique de la collectivité.

URBANISME ET TRAVAUX

- Dénomination et convention de mise à disposition du local de sports de précision.
- Augmentation des intrants de l'unité de méthanisation de la SAS LA FRICHE MARGOT de Boisgervilly : avis défavorable.

FINANCES

- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025.
- Autorisation du versement de la participation à l'école privée Notre Dame, avant le vote du budget 2025.
- Séjour des jeunes en Pologne en juillet 2025 : montant de la participation des familles.

INTERCOMMUNALITÉ

- Compétence Assainissement : convention de reprise des résultats transférés par les communes à Montfort Communauté.

RESSOURCES HUMAINES

- Recensement général de la population 2025 : création des emplois non permanents.
- Rémunération des pigistes pour la rédaction de l'article « portrait » du Breteil Mag'.

EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

- Rythmes scolaires : nouveaux horaires applicables à compter de septembre 2025.

VIE MUNICIPALE

Séance du 10 février 2025

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Local de sports de précision : avenants aux travaux, pose en mise en service des extincteurs, création et mise en place des plans d'évacuation.
- Remplacement de la pompe de circulation du chauffage à la salle polyvalente.
- Restauration de l'église Saint-Malo : affermissement de la tranche optionnelle 2.
- Mise en conformité électrique des écoles publiques, avec la mise à la terre des luminaires.
- Maintenance du panneau lumineux pour la période d'avril 2025 à avril 2026.

URBANISME ET TRAVAUX

- Conclusion d'un bail professionnel de 3 ans avec la société DARMA.
- Dépôt d'une déclaration préalable pour la pose d'une clôture « 8, place de l'église ».
- Accord de principe pour l'acquisition de parcelles sises « 43, rue de Montfort ».

FINANCES

- Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025.
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget.
- Autorisation de remboursement suite à un sinistre sur du mobilier urbain.
- Restauration de l'église Saint-Malo : demande de financement suite à l'affermissement de la tranche optionnelle 2 de la tranche 3.

RESSOURCES HUMAINES

- Protection sociale complémentaire : convention avec le CDG 35, de participation au contrat d'assurance collective à adhésion des agents.

INTERCOMMUNALITÉ

- Convention de mandat de co-maîtrise d'ouvrage avec Montfort Communauté.
- Service commun ADS : renouvellement de la convention pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026.

UN NOUVEAU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE PAR L'ADMR DU PAYS DE MONTFORT-SUR-MEU

Dès le 1er avril 2025, l'ADMR du Pays de Montfort-sur-Meu élargit son offre de services avec la mise en place d'un portage de repas à domicile, destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de fragilité. Ce service s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, en perte d'autonomie ou malades, ainsi qu'aux personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou ayant un besoin temporaire (convalescence, sortie d'hospitalisation, etc.). L'objectif : permettre à chacun de manger sainement et équilibré, tout en bénéficiant d'une solution pratique et adaptée à ses besoins.

Pour garantir la qualité des repas livrés, l'ADMR s'est associée à l'hôpital de Brocéliande, où des menus validés par une nutritionniste seront élaborés. Les bénéficiaires auront également accès à des repas hyperprotéinés sur prescription médicale. Afin de répondre aux attentes en matière d'écoresponsabilité, l'ADMR innove en proposant une livraison dans des contenants en verre, une alternative rare sur ce type de service.

Les bénéficiaires du portage de repas peuvent prétendre à des aides financières via l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) et d'autres organismes sociaux. De plus, un crédit ou une réduction d'impôt de 50 % est applicable sur le coût du service.

Au-delà de la simple livraison, ce service permet de maintenir un lien social régulier avec les bénéficiaires. La visite du livreur est un moment d'échange et de convivialité, l'occasion de partager quelques mots et un sourire.

Pour toute information ou inscription, l'ADMR du Pays de Montfort-sur-Meu est joignable au 02 99 09 39 60 ou par mail à montfort.asso@admr35.org. Un rendez-vous à domicile peut être fixé pour présenter le service et répondre aux questions.

Le chantier du siècle : l'Église Saint-Malo

Depuis le début de ce mandat, ce chantier « titanesque » pour une commune comme la nôtre est l'objet de toutes nos attentions.

Symbole de notre patrimoine et de notre histoire, elle nécessite, vous le savez déjà, des travaux d'envergure (sonorisation et sécurité, charpente, toiture, maçonnerie, électricité).

Ces travaux sont réalisés par des entreprises spécialisées et sont estimés à plus de deux millions d'euros.

Travaux pour lesquels nous pouvons compter sur des aides de :

- l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux),
- la Région Bretagne,
- le Département d'Ille-et-Vilaine au titre du FST (Fonds de Solidarité Territorial).

Ces travaux, rappelons-le, ne sont pas seulement une question de pierres et de murs, ils représentent notre attachement à notre culture, à nos traditions et à notre territoire.

La Fondation du Patrimoine, que nous avons sollicitée, s'est engagée à nous accompagner dans ce projet.

Ensemble, nous avons l'opportunité de préserver un lieu qui a vu tant de générations se rassembler, célébrer et se soutenir.

Mais pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de votre aide.

C'est pour cela qu'une collecte de dons est en cours.

En unissant nos forces, nous pouvons garantir que l'église Saint-Malo continue d'être un lieu de rassemblement et de mémoire cultuels mais aussi culturels pour les générations présentes et à venir.

Que vous soyez un particulier, une entreprise ou une association, notre commune compte sur vous.

Chaque euro compte et chaque geste, aussi petit soit-il, peut faire une grande différence tout en étant déductible des impôts.

Toutes les infos sur le site internet de la Commune : https://www.breteil.bzh.

Breteil commémore les 80 ans de la Libération

Le 8 mai 2025, Breteil se souviendra et rendra hommage à l'occasion du 80ème anniversaire de la Libération. Cette journée de mémoire sera marquée par une cérémonie officielle, un devoir de transmission aux jeunes générations et un moment de recueillement collectif.

UNE CÉRÉMONIE POUR LE SOUVENIR

Comme chaque année, la municipalité invite l'ensemble des habitants, les anciens combattants, les associations locales et les écoliers à se rassembler devant le Monument aux Morts. Un dépôt de fleurs, suivi d'un discours, rappellera l'importance du souvenir et du respect des valeurs de liberté, de paix et de solidarité.

UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Pour sensibiliser les plus jeunes à cette période marquante de notre histoire, des initiatives pédagogiques seront mises en place en collaboration avec les écoles et les associations locales. Expositions, lectures de témoignages et interventions d'historiens permettront d'ancrer cet événement dans la transmission et le partage.

UN MOMENT DE RECUEILLEMENT COLLECTIF

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle polyvalente, permettant aux générations de se retrouver et d'échanger autour de la mémoire collective. Ce temps de partage sera l'occasion de rappeler combien la paix est précieuse et combien il est essentiel de la préserver.

Nous vous attendons nombreux pour honorer ensemble la mémoire de ceux qui ont combattu et souffert pour notre liberté.

Un nouveau local sportif dédié aux sports de précision

Le bâtiment ouvrira ses portes au public au cours du premier semestre 2025.
La date de l'inauguration sera ultérieurement communiquée.

La commission n°1 « Vie associative, culturelle et jeunesse » a souhaité valoriser la langue gallo, en cohérence avec l'engagement de Montfort Communauté, par la signature de la charte en gallo. Deux noms ont ainsi été soumis au vote du public lors des Vœux de La Maire, ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal lors de la séance de janvier.

L'endrët és tirou
est le nom retenu et signifie
« l'endroit où on tire ».

Cette annonce est également l'occasion de rendre hommage à Jean-Paul MOINEAU, président de l'association de pétanque depuis 2017, décédé au début du mois de janvier 2025.

Yoan AUBERT (1er Adjoint) et Jean-Paul MOINEAU
(Président de l'association de Pétanque Breteillaise)

Jean-Paul MOINEAU a contribué activement à la réalisation de ce projet. Son engagement et son dévouement pour promouvoir cette discipline resteront gravés dans les mémoires.

Les activités des services techniques de la Commune

Le nouvel agent référent bâtiment, arrivé mi-novembre, prend ses marques sur le patrimoine de la commune, avec l'appui des agents déjà en place.

Pour renforcer l'équipe des espaces verts et épauler également les missions de l'agent référent voirie urbaine à temps plein, un agent en renfort temporaire était présent de début décembre 2024 à fin février 2025.

LES ACTIVITÉS DES SERVICES TECHNIQUES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Les décorations et illuminations de fin d'année ont été mises en place par les agents à partir de la mi-novembre et illuminées du 8 décembre à début janvier 2025. Ce moment festif a concrétisé le travail collectif enclenché depuis l'été 2024 en lien avec les élus, agents, quelques bénévoles et même le service enfance jeunesse qui ont œuvré de concert pour proposer et réaliser de nouveaux décors et ainsi créer des ambiances chaleureuses dans la commune. Bravo à eux !

Comme tous les ans, la fin d'année a été également marquée par des temps administratifs de préparation du budget communal 2025, nécessaires au bon fonctionnement du service avec la sollicitation de devis.

Les pluies ayant été abondantes en décembre et en janvier, avec un département placé en vigilance rouge pour le risque d'inondations et plusieurs tempêtes, nos agents ont été mobilisés, et particulièrement l'agent voirie.

Dès que les alertes sont lancées, la tractopelle part dans les campagnes de Breteil en prévention pour assurer le bon écoulement des eaux et intervient en cas de force majeure (écoulements importants sur la voirie, etc…).

VIE MUNICIPALE

Entre les périodes de pluie, notre agent référent voirie a pu commencer la réalisation d'un bateau rue Joseph Berrée et remplacer les poteaux du portail de la station d'épuration. Le prochain projet qu'il va mener est la création de l'aire de jeux à La Herdrouais, notamment les terrassements et les aménagements, avec l'aide des agents des espaces verts et en lien avec l'entreprise qui fournit et pose la structure.

Cette période de pluies abondantes a retardé la fauche, qui a pu être complètement terminée en janvier par l'un de nos agents des espaces verts, avec l'épareuse de la commune.

La période d'élagage et de taille a pu démarrer en janvier et a mobilisé l'équipe des espaces verts sur ce premier trimestre.

Dans les bâtiments, suite aux diagnostics, des travaux de remise en sécurité électrique sont en cours. Des diagnostics énergétiques des bâtiments communaux sont lancés auprès d'un bureau d'études et devraient être réalisés courant mars. Ceux-ci devraient permettre d'identifier les points de faiblesse énergétique de nos bâtiments.

En parallèle, de petits travaux sont réalisés par l'agent bâtiment dans les chaufferies, ceci afin d'améliorer et d'entretenir nos équipements.

Les travaux du Local sports de précision se sont terminés courant janvier. Avant la mise en service, il faut encore l'équiper et le sécuriser (extincteurs, défibrillateur, mobilier, etc). Ces travaux seront réalisés par l'agent bâtiment ou par des prestataires début d'année 2025.

Pendant les vacances de février, des travaux de remplacement des luminaires et du plafond de la salle de motricité ainsi que l'abaissement du plafond de la garderie ont eu lieu à l'école maternelle. Ils sont supervisés par l'agent référent bâtiment, en lien avec la responsable des services techniques et les élus.

A l'issue des vacances de février, c'est le centre de loisirs (ALSH) qui était en travaux pour la création d'un bureau de direction.

Appel à bénévoles pour les décorations de Noël

La mairie, depuis 4 ans, cherche à conjuguer féérie de Noël et enjeux climatiques. C'est pourquoi les illuminations sont limitées et les décors « fait mains » se généralisent sur la commune.

Pour permettre la réalisation de ces décors, la mairie est à la recherche de bénévoles.
Alors si vous souhaitez participer à ce beau projet avec vos élus et nos services techniques, manifestez-vous par mail à l'adresse suivante : accueil@breteil.fr.

Alice PRAT et Patrick LANGLAIS

Voie douce Breteil & Montfort-sur-Meu

La mairie est régulièrement interpellée au sujet de l'entretien de la liaison douce entre Breteil et Montfort-sur-Meu. Un point de « qui fait quoi ? » semble nécessaire et opportun, avec l'arrivée du Printemps, des beaux jours, des balades à pied ou en vélo.

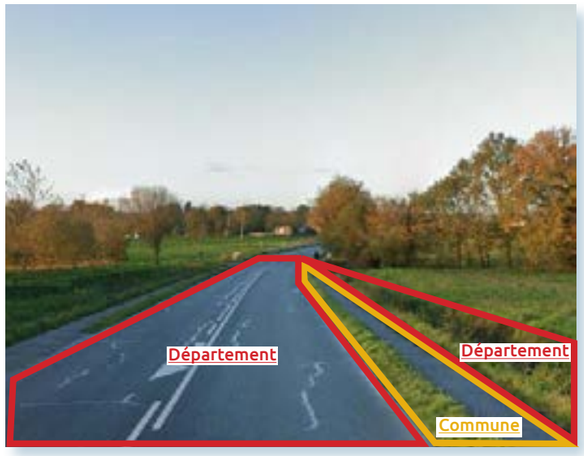

Est à la charge de la Commune :
- l'enrobé de la piste,
- la bande enherbée entre la route et la piste,
- la signalisation de la piste (peinture et panneaux).

Est à la charge du Département :
- la route,
- l'accotement, l'espace enherbé entre la piste piétonne/cyclable et le fossé,
- le fossé.

Les interventions de la Commune sont programmées en cinq passages : mai, juillet, septembre, novembre, décembre et, évidemment selon les conditions météorologiques.

Quant au Département, nous ne pouvons communiquer sur leurs interventions.

Une intervention (communale ou départementale) avant le 15 mai n'est pas envisagée car cette période n'est pas la plus adaptée pour intervenir et contenir la pousse de la végétation. En effet, la période d'accroissement de la végétation se fait du printemps à l'été.

Rappel des règles de bonne conduite

La présence de nos compagnons à quatre pattes est un plaisir pour de nombreux habitants, mais elle doit se faire dans le respect de tous. C'est pourquoi nous rappelons à tous les propriétaires de chiens quelques règles essentielles pour une cohabitation harmonieuse.

TENUE EN LAISSE OBLIGATOIRE

Dans les espaces publics, il est obligatoire de tenir son chien en laisse. Cette règle vise à garantir la sécurité de tous : promeneurs, cyclistes, enfants jouant à proximité, mais aussi les autres animaux. Un chien en liberté peut provoquer des accidents ou des situations dangereuses, même s'il est habituellement docile. Merci de veiller à appliquer cette consigne pour le bien-être de tous.

VIGILANCE SUR LES ABOIEMENTS

Les aboiements intempestifs peuvent rapidement devenir une source de nuisance pour le voisinage. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller à limiter les nuisances sonores, notamment en leur absence. Des solutions existent pour aider à calmer un chien qui aboie trop souvent : promenades régulières, jouets d'occupation, éducation adaptée...

RESPECT ET RESPONSABILITÉ

Chaque propriétaire est responsable de son animal. Il en va du bien vivre ensemble et du respect de chacun. Nous comptons sur votre vigilance et votre sens du civisme pour que nos rues et espaces publics restent agréables pour tous.

Merci de votre compréhension et de votre coopération !

Mars bleu, mois de mobilisation dédié à la prévention et au dépistage organisé du cancer colorectal

SE FAIRE DÉPISTER, UN GESTE ESSENTIEL !

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de Bretagne vous rappelle pourquoi il est important de se faire dépister. Le cancer colorectal est un cancer fréquent dans la population (2ème cancer chez la femme et 3ème cancer chez l'homme en termes de fréquence) qui reste associé à une mortalité élevée en l'absence de diagnostic précoce. Le dépistage permet de repérer un polype avant qu'il n'évolue en cancer ; il permet également la détection précoce du cancer, facilitant ainsi les traitements et augmentant les chances de guérison. Détecté tôt, un cancer colorectal guérit 9 fois sur 10.

Dès 50 ans, un test de dépistage existe, à réaliser à domicile, tous les 2 ans. Ce test de dépistage consiste à rechercher dans les selles des traces de sang invisibles à l'oeil nu. Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité(e) tous les deux ans par courrier de l'Assurance Maladie à consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien, qui vous remettra un test à réaliser chez vous. Même si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez effectuer cette démarche. Le test peut également être commandé en ligne sur le site monkit.depistage-colorectal.fr.

Dans 97 % des cas, le test est négatif et sera à refaire deux ans après. En cas de positivité du test (3 % des cas), vous serez orienté(e) vers un gastro-entérologue pour une coloscopie, un examen complémentaire qui permet de rechercher la cause de votre saignement.

Pour plus d'infos, contactez le CRCDC Bretagne au 02 99 30 40 10 ou par mail à antenne35@depistage-cancer.bzh.

Les Classes 5

Votre année de naissance se termine par 5 (1935 - 1945 - ... - 2025) cette année, nous vous invitons à rejoindre l'association des Classes de Breteil pour l'organisation de cet évènement de retrouvailles, convivialité et partages.

Les membres du bureau des Classes 4 seront là pour vous accompagner dans les démarches et l'organisation de cette belle tradition.

N'hésitez pas à nous contacter par mail lesclassesdebreteil@gmail.com.

COMMISSION N°1

Vie associative, culturelle et jeunesse

Participer et s'épanouir

ELU RÉFÉRENT

Yoan AUBERT
Adjoint

Les actions

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- Etude des demandes de subvention faites par les associations.
- Préparation du budget.
- Participation aux assemblées générales des associations.
- Coordination des plannings des manifestations.
- Gestion des plannings des salles et du matériel.
- Suivi de l'ouverture et de la mise à disposition du local de sports de précision.
- Travail avec Montfort Communauté sur la gestion des chemins de randonnée.
- Soutien à l'organisation des Classes 5.

JEUNESSE

- Suivi des animations « activités jeunesses ».
- COPIL PS Jeunes et ALSH.
- Préparation des séjours à la montagne et du camp jeunes en Pologne en lien avec le comité de jumelage.

RATTACHEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION (piloté par Béatrice BRUNET, Conseillère déléguée)

- Suivi de la préparation du Bret'œil et du Breteil Mag'.

Soizic MOUAZAN

Yves DELACROIX

Alexis LE PICARD

Bensououd ABOUDOU

Béatrice BRUNET

Stéphane PAVIOT

VOS COMMISSIONS EN ACTION

COMMISSION N°2

Urbanisme, liens et action sociale

Vivre et habiter

ELUE RÉFÉRENTE

Chantal MANCHON
Adjointe

Les actions

URBANISME

ZAC du Trémillé

- Délibération de création de la ZAC le 16/12/2024.
- Réunion publique de concertation dans le cadre de la mise en comptabilité du PLU le 27/01/2025.
- Préparation des pièces du dossier de consultation pour la concession d'aménagement.
- Visites de réalisations et rencontres (aménageurs, promoteurs).

Voirie

- Règlement de voirie
  - Examen en commission de consultation.

Bâtiments

- Eglise
  - Lancement de la campagne de dons avec la Fondation du Patrimoine le 7 décembre 2024.

Ilots densité

- Rue du Houx
  - Publication d'un appel à projet.

MONTFORT COMMUNAUTÉ

- Réunion groupe de travail PAT (Plan Alimentaire Territorial).

PAYS DE BROCÉLIANDE

- Commission SCoT
  - Présentation globale du DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs).

ACTION SOCIALE (en lien avec Marie GUEGUEN, conseillère déléguée à l'action sociale et vice-présidente du CCAS)

- Conseil d'Administration du CCAS.
- Repas du CCAS le 23 novembre 2024.
- Préparation et distribution des colis auprès des aînés de notre commune.

Véronique VAN TILBEURGH

Patrick LANGLAIS

Patrick JEHANNIN

Marie GUEGUEN

Yves DELACROIX

Hervé JAFFREDO

Alain THEBAULT

Claire BEGUIN

Annie CHEVALIER

Bénédicte GICQUEL

Paul MEURICE

COMMISSION N°3

Economie, aménagement du territoire, vie intercommunale et développement durable

Entreprendre, interconnecter et préserver

ELUE RÉFÉRENTE

Véronique VAN TILBEURGH
Adjointe

Les actions

Entre les mois de novembre et février, les membres de la commission ont travaillé sur différents projets :

1. **Les mobilités actives :** début des études pour l'agrandissement du parking de la gare. Réflexions sur les actions à entreprendre à court terme pour favoriser les mobilités douces au sein du bourg et en direction des principaux hameaux. Choix d'un itinéraire à proposer pour la future piste cyclable reliant Breteil à Rennes.

2. **Le Fresne :** organisation de l'opération « une naissance, un arbre ». Les arbres ont été plantés samedi 14 décembre 2024. Fin provisoire de l'aménagement du sentier de découverte par la visite des partenaires financiers. Début des réflexions sur la création d'un théâtre de verdure à côté de la grange pour mieux accueillir le public.

3. **Fonctionnement :** préparation du budget prévisionnel de la commission n°3, évaluation des travaux à effectuer et des études à faire réaliser.

Chantal MANCHON

Patrick JEHANNIN

Bensououd ABOUDOU

Morgane BESNARD

Marie-Pierre NOËL

Nadège COULON-TRARI

Paul MEURICE

COMMISSION N°4

Finances locales, gestion du personnel et suivi des travaux

Organiser, concilier, harmoniser et veiller

ELU RÉFÉRENT

Patrick LANGLAIS
Adjoint

Les actions

FINANCES
- Présentation du débat d'orientations budgétaires et des prémices du budget 2025.

RESSOURCES HUMAINES
- Arrivée d'un renfort en espaces verts et voirie, le 9 décembre 2024.

TRAVAUX

Église :
- Poursuite de la tranche optionnelle (le tout en images sur le site internet et les publications municipales).

Maison - 1, place de l'église (maîtrise d'ouvrage : EPFB) :
- Fin de la démolition et reprises (de maçonnerie, d'espaces verts et d'enrobés).

Chesnôt T2 - CAP ACCESSION :
- Suivi et levée des réserves, reprise des plantations infructueuses.

Projet voirie :
- Finalisation de la signalisation sur le trottoir reliant Avenue des Sports - Allée des Pommiers et sur l'entrée Nord de Breteil (RD68).
- Début des travaux en janvier 2025 pour requalifier la voirie « Vert Village ».

Projet Vallon de la Berthelotière :
- L'ouvrage est en fonction, débute la phase de la mise en œuvre paysagère et mobilier urbain.

Projet Local de sport de précision :
- Les travaux de finition en cours, attente des enrobés et de l'engazonnement.

Yoan AUBERT

Chantal MANCHON

Hervé JAFFREDO

Alice PRAT

Béatrice BRUNET

Stéphane PAVIOT

Annie CHEVALIER

Vie scolaire, périscolaire et petite enfance

COMMISSION N°5

Grandir et s'amuser

ELUE RÉFÉRENTE

Soizic MOUAZAN
Adjointe

Les actions

- Participation au conseil d'école extraordinaire aboutissant aux nouveaux horaires des écoles pour la rentrée 2025 : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 16h30.
- Travail sur la programmation de Parent(hèse) Famille.
- Signature du devis pour la mise en fabrication de la structure petite enfance de La Herdrouais – repérage final de l'emplacement de l'aire de jeu.
- Participation aux réunions à destination des agents pour l'organisation des rythmes scolaires : ATSEM, animateurs périscolaires, restauration, entretien des locaux…
- Préparation de la réunion sur le fonctionnement du restaurant municipal à destination des parents d'élèves.

Delphine POTTIER

Alice PRAT

Jean-Louis LOZAC'HMEUR

Mélanie LE COUVIOUR

© Commune de Breteil

Le Vallon de la Berthelotière : un projet novateur

La Commune de Breteil s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche globale de renaturation de ses espaces publics et de gestion intégrée des eaux pluviales.

Ainsi, à l'issue d'une étude urbaine entre 2020 et 2021, la Commune a initié une étude environnementale préalable à un projet d'aménagement d'ouvrage hydraulique à l'exutoire du réseau « eaux pluviales » du centre-bourg. Cette sortie de réseau correspond à la source du ruisseau de la Berthelotière (cours d'eau officiel selon la cartographie de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

L'objectif

L'objectif de cette étude était triple :

- réduire l'impact des eaux pluviales urbaines sur le ruisseau (amélioration de la qualité de l'eau, réduction des phénomènes d'érosion…),
- renaturer le cours d'eau dans son lit mineur et majeur (suppression du plan d'eau sur cours, reméandrage, diversification des écoulements et des habitats aquatiques, reconnexion à ses zones humides annexes, création de mares, gain de biodiversité…),
- valoriser ce site, situé en sortie de bourg, du point de vue des paysages et des usages.

Les acteurs

La réalisation de ce projet d'envergure et novateur n'aurait pu se réaliser sans le soutien de la famille LEGAVRE, propriétaires privés qui ont autorisé les travaux sur leurs parcelles. La Commune n'est propriétaire que d'une partie de l'espace impacté.

Elle est maître d'ouvrage pour l'aménagement du bassin de rétention de la gestion des eaux pluviales, et l'EPTB Eaux & Vilaine est maître d'ouvrage pour la restauration des milieux aquatiques.

Le planning

Les 23 et 24 octobre 2023, les travaux débutent par une vidange du plan d'eau avec une pêche de sauvegarde des poissons, puis une sécurisation des lieux pendant une petite année, afin d'obtenir un assèchement et une minéralisation du lieu (cf BRETEIL MAG' de décembre 2023, page 32).

Puis, en octobre 2024, la restauration du cours d'eau s'ouvre pour une durée de 10 semaines. Dans le cadre d'un marché public sous maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine, l'ensemble des travaux est réalisé par l'entreprise Cardin basée au Rheu. Ces travaux ont pour but d'améliorer la morphologie et la continuité du cours d'eau.

Il faut :

- combler l'ancien plan d'eau,
- conserver une petite mare (situé au Nord-Ouest de l'ancien plan d'eau),
- dessiner les méandres et augmenter le nombre de mètres linéaires du cours d'eau,
- créer les petites mares,
- créer les passerelles (au Nord et au Sud),
- reconnecter le cours d'eau.

Source : EPFB Eaux & Vilaine

En parallèle sur la partie Nord-Est, se déroule le terrassement pour l'aménagement du bassin de rétention et la mise en place de l'ouvrage de répartition. Jusqu'à présent, le cours d'eau de la Berthelotière qui prend sa source à l'extrémité Nord-Est du site en sortie du réseau d'assainissement d'eaux pluviales de la Commune poursuivait son cheminement avec plus ou moins de force et d'à-coups en fonction des pluies provenant du réseau d'eaux pluviales, provoquant de l'érosion et de l'instabilité des berges.

Comment fonctionne cet aménagement ?

L'ancienne jonction du réseau « eaux pluviales - cours d'eau » est bouchée. Le terrain, creusé par les actions du cours d'eau, est comblé. Une nouvelle conduite d'un mètre de diamètre, transporte l'eau dans :

L'ouvrage de répartition* *1 :

Option 1 : tant que la hauteur d'eau est inférieure à 75 cm dans l'ouvrage, le cours d'eau passe dans une conduite pour rejoindre le second bassin et ses méandres par son exutoire *2, avec un débit maximal de 50 litres par seconde.

Option 2 : si la hauteur d'eau est supérieure à 75 cm, l'option 1 est toujours en fonctionnement mais l'excédent d'eau est dirigé vers le bassin de rétention (800 m^3).

Le bassin de rétention* *3 :

Ce dernier est donc destiné à contenir 800 m^3 d'eau et permettre un écoulement de cette eau selon deux options.

Option 1 : quand il reçoit l'eau depuis l'ouvrage de répartition, il la contient en son cœur. Si le débit est toujours élevé, le bassin va se remplir et relâcher de l'eau par un ouvrage de régulation *4 dans le second bassin, puis cette eau va rejoindre les méandres du cours d'eau.

Option 2 : les pluies sont diluviennes et le bassin est plein, l'option 1 est toujours active, alors l'eau déborde dans le second bassin par une surverse *5.

*3

LE BASSIN DE RÉTENTION

Ce bassin se remplit grâce à l'exutoire de sortie de l'ouvrage de répartition.

*1

L'OUVRAGE DE RÉPARTITION

Il permet la répartition des eaux pluviales de la Commune et de son cours d'eau transitant par une buse d'un mètre de diamètre.

*5

LA SURVERSE

Le bassin principal étant plein, la surverse permet le débordement dans le second bassin.

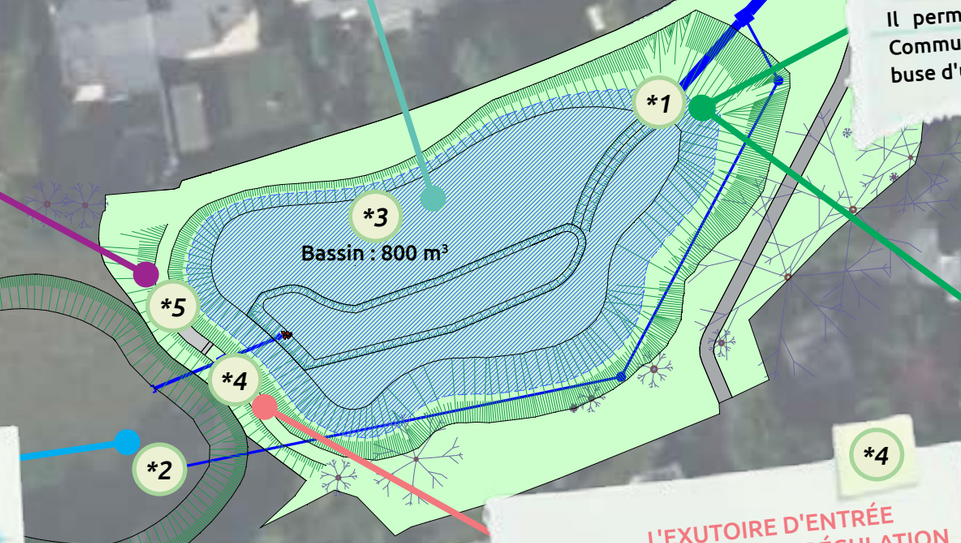

*1

L'OUVRAGE DE RÉPARTITION

On aperçoit la sortie de l'ouvrage permettant l'acheminement du ruisseau au travers d'une conduite enterrée.

*2

L'EXUTOIRE DE SORTIE DU RUISSEAU

A partir de ce point, le cours d'eau circule au travers des méandres. Au second plan, on distingue l'exutoire de l'ouvrage de régulation.

*4

L'EXUTOIRE D'ENTRÉE DE L'OUVRAGE DE RÉGULATION

Ce dispositif permet la régulation du débit d'eau du bassin principal.

Le financement

		Montant en cours et restant à engager (€ HT)	Subvention Fonds vert 2024 (*)	Reste à charge BRETEIL
Vallon de la Berthelotière	Travaux aménagement d'ouvrages hydrauliques (MOE et marché de travaux notifié)	133 695,75 €	131 928,75 €	163 554,50 €
	Travaux paysage (devis MOE et estimation travaux)	161 787,50 €		
Etude - Cours d'école Oasis	Étude	15 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
TOTAL		310 483,25 €	139 428,75 €	171 054,50 €

(*) 50 % du montant des dépenses éligibles : 15 000 € pour l'étude cours d'école oasis et 263 857,50 € HT pour les travaux du Vallon de la Berthelotière

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

agence de l'eau Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

Ce projet a été mené grâce aux échanges et à la coordination d'acteurs multiples :

- la Commune de Breteil (maître d'ouvrage pour les travaux hydrauliques réalisés et les travaux paysagers à venir),
- les propriétaires des parcelles privées impactées,
- l'agriculteur entretenant / exploitant ce secteur,
- Eaux & Vilaine - Etablissement public territorial du Bassin de la Vilaine (maître d'ouvrage pour les travaux milieux aquatiques),
- le bureau d'études IAO SENN (maîtrise d'œuvre pour la Commune pour la phase d'étude et l'accompagnement à la réalisation des travaux),
- la société ATEC OUEST (maîtrise d'œuvre pour la Commune pour la réalisation des travaux hydrauliques),
- le cabinet UNIVERS (maîtrise d'œuvre pour la Commune pour la réalisation des travaux paysagers).

Cette vue présente l'ensemble du dispositif, à savoir au premier plan, la surverse, l'exutoire de l'ouvrage de régulation, l'exutoire du ruisseau ainsi que la naissance des méandres et au second plan, l'exutoire de l'ouvrage de répartition.

8 mars 2025, journée internationale des droits des femmes

J'ai rêvé !

J'ai rêvé d'un monde où les petits garçons qui expriment leur sensibilité ne sont pas raillés.

J'ai rêvé d'un monde où les petites filles ont le droit d'être fortes et de « faire des trucs de mecs ».

J'ai rêvé d'un monde où le bonheur d'un enfant est plus important que son orientation sexuelle.

J'ai rêvé d'un monde où les jeunes femmes ne craignent plus les insultes en fonction de leur tenue.

J'ai rêvé d'un monde où 117 femmes ne meurent pas sous les coups de leur conjoint, comme en 2024.

J'ai rêvé d'un monde où une femme sur 10 en France n'est pas victime de violences conjugales.

J'ai rêvé d'un monde où les hommes qui paient pour avoir une relation sexuelle avec une femme droguée et endormie prennent conscience de commettre un crime.

J'ai rêvé d'un monde où les hommes qui dirigent les nations, les grandes entreprises, les religions, laissent les femmes libres de décider si elles veulent un enfant ou non.

J'ai rêvé d'un monde où les hommes n'enferment pas les femmes dans des pièces sans fenêtre sur l'extérieur.

J'ai rêvé d'un monde où les enfants reçoivent tous la même éducation au respect de leur corps, de leurs choix amoureux et de leur orientation sexuelle.

J'ai rêvé d'un monde où les hommes ne se sentent plus en droit de dominer les femmes parce qu'ils ont peur de perdre leur virilité.

J'ai rêvé d'un monde où TOUS les enfants ont le droit d'aller à l'école et de faire des études comme bon leur semble, sans distinction de sexe.

J'ai rêvé d'un monde où le féminisme n'existe plus parce que l'égalité est devenue la norme.

Mais… je vis dans un monde où les garçons sont encore éduqués à la compétition plutôt qu'à la coopération.

Où les filles s'autorisent moins à faire de longues études parce qu'elles s'en croient moins capables, où parce qu'on leur en interdit l'accès.

Où les femmes gèrent encore 70 % des tâches ménagères.

Où les jeunes femmes ont peur de sortir le soir dans la rue.

Où une femme qui s'autorise le plaisir est jugée et injuriée.

Où seulement 10 % des victimes de viol osent porter plainte, et lorsqu'elles le font, seul 1 % de ces plaintes aboutit à une condamnation.

Où la violence, le jugement, la peur et la honte frappent encore les victimes.

Où partout dans le monde le droit à l'avortement est remis en question par des hommes.

Où on va encore juger de la moralité d'une victime de viol.

Où un militant écologique est jugé pour terrorisme et emprisonné, alors qu'un auteur de violences conjugales rentre chez lui avec une simple condamnation à trois mois avec sursis.

Où la résistance viriliste revendique le retour de la femme docile et de l'homme puissant.

Où la honte hésite encore à changer de camp.

Où l'égalité entre les hommes et les femmes est encore une lutte.

Alors j'invite à ne pas oublier ces femmes et ces hommes qui se sont battus pour le droit à l'avortement.

J'invite les hommes à ne plus craindre de perdre leur virilité et leur position dominante s'ils choisissent l'égalité.

J'invite les hommes à penser à tous les bénéfices du partage, du respect et de l'égalité entre tous les genres.

J'invite à protéger les enfants de la violence des adultes parce que 160 000 enfants en France en 2023 ont étés victimes de violences sexuelles.

500 ans avant notre ère, Pythagore avait déjà énoncé : « Eduquez les enfants, et il ne sera pas nécessaire de punir les hommes ».

Et plus récemment, Albert EINSTEIN, effrayé par la violence de l'utilisation de sa théorie pour en faire une bombe, avait dit : « le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien dire ».

Les incertitudes politiques et économiques du moment sont malheureusement favorables aux idées rétrogrades et violentes, notamment envers les droits des femmes. Il est de la responsabilité de chacune et chacun, à son niveau, petit ou grand, individuellement et collectivement, d'agir pour que ce monde dont j'ai rêvé devienne petit à petit une réalité.

Eric LECLERC, Médiateur conjugal et familial

LA MÉDIATHÈQUE FAIT SON BILAN…

En 2024,
la médiathèque a été ouverte
4 jours par semaine,
soit 49 semaines dans l'année,
pour un total de

194 jours.

C'est un peu plus d'1 jour sur 2 en moyenne sur l'année.

Vous avez été

885 personnes
à venir emprunter un document
au moins une fois dans l'année,

dont **653 Breteillais**.

En moyenne, sur 10 lecteurs :

4 ont moins de 11 ans

1 a entre 12 et 18 ans

4 ont entre 19 et 59 ans

1 a plus de 60 ans

La médiathèque propose

10 616 documents
comprenant livres, journaux et magazines,
CD, DVD et jeux de sociétés,

dont **654 nouveautés**
achetées en 2024.

Nous avons enregistré **28 074** prêts sur l'année,
soit en moyenne 32 prêts par personne,
(cela représente 2,6 emprunts par personne par mois !).

Tout au long de l'année, nous avons parlé des livres, d'utilisation des outils numériques, de musique, de poésie, de jeux vidéo, d'éducation à la sexualité, de jardinage, d'écriture, de bande dessinée, des cinq sens, d'agriculture, de cinéma. Nous avons partagé, échangé, imaginé, découvert, nous nous sommes émerveillés… et plus encore !

Tous les élèves scolarisés à Breteil sont venus 5 fois à la médiathèque, pour écouter des lectures, participer à des animations et emprunter des livres.

Les élèves de moyenne et grande section inscrits aux TAP sont également venus par petits groupes tous les vendredis sur une période de 6 à 7 semaines, pour découvrir la médiathèque à leur rythme, sur un temps où elle n'était ouverte rien que pour eux.

Tout cela a été rendu possible avec l'aide de nos **14 super bénévoles : Émilie, Frédérique, Marie-Claude, Marie-Anne E., Marie-Anne F., Odile, Christiane, Roger, Marion, Lucile, Marie-Jo, Claude, Christine et Murielle**.
Merci !

PALMARÈS DES DOCUMENTS LES PLUS EMPRUNTÉS

Romans

Enfants

Cinéma

0/3 ans

Documentaires

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

SOS Numérique
Vendredis 7 mars et 14 avril 2025 à 16h30

Besoin d'un coup de main en informatique ?
Alice répond à vos questions. Tout public.
Rendez-vous individuels de 30 minutes.

Les jeunes s'installent à la médiathèque
Samedi 15 mars 2025 de 14h à 17h

Samantha, animatrice jeunesse, est l'invitée de la médiathèque.
Tout au long de l'après-midi, elle proposera des activités à destination des 12/18 ans (mais si tu as 11 ans, viens quand même !).
L'occasion de se retrouver et de passer un bon moment ensemble. Accès libre.

Bébés lecteurs
Mercredi 26 mars 2025

Les livres c'est bon pour les bébés !
Laurence vous accompagne et vous invite à découvrir histoires et comptines pour les toutes petites oreilles.
De 0 à 3 ans.

Club de lecture hors série
Samedi 5 avril 2025 de 14h à 15h30

Les habitué(e)s du club de lecture se retrouvent pour partager leurs derniers coups de cœur.
C'est l'occasion de découvrir le club et, qui sait, votre prochaine lecture !
Adultes.

Troc de plantes
Samedi 12 avril 2025 de 10h à 12h

Pour la troisième année consécutive, venez échanger plantes et graines pour accueillir de nouvelles variétés dans vos jardins, mais aussi recevoir des conseils et partager vos astuces.
Avec l'association des Jardins du Fresne.
Tout public.

Retrouvez toutes nos actualités sur www.avelia.montfortcommunaute.bzh
et sur notre page Facebook (@mediathequedebreteil).
Médiathèque La Cédille – 2/4, rue Joseph Berrée – 02 99 06 09 89 – mediatheque@breteil.fr

Rentrée scolaire 2025

DES NOUVEAUX HORAIRES ADOPTÉS

En septembre dernier, un sondage créé en concertation avec la mairie, les enseignants et les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire Les 3 Rivières, a permis à ces derniers de se prononcer sur un retour à 4 jours.

S'en ai suivi plusieurs réunions, toujours en concertation, pour décider de nouveaux horaires. Début janvier 2025, un conseil d'école extraordinaire rassemblant les deux écoles, mais aussi une délibération du Conseil Municipal, ont permis de valider les nouveaux horaires pour la rentrée 2025 qui seront :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 – 12h / 14h – 16h30.

Dès le mois de décembre, les différents services de la mairie (DGS, Enfance-Jeunesse, RH, Restauration) ont commencé à travailler sur une réflexion globale des besoins d'agents selon les services. Le changement des rythmes scolaires va permettre une remise à plat des plannings de tous les agents (ATSEM, animateurs périscolaires, agents d'entretien des locaux, agents de restauration…). La mairie reste très vigilante à la conservation des quotités horaires des agents qu'elle emploie et à leur bien-être au travail. C'est pourquoi la remise à plat de tous les plannings se fera avec la participation active de tous les agents. Dans les prochains mois, différents temps de travail auront lieu au sein des services pour optimiser les nouveaux plannings.

APE des Écoles publiques « Les Trois Rivières »

SAMEDI 28 JUIN 2025, LA FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES « LES TROIS RIVIÈRES » : UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER !

Chers parents, enfants et habitants, réservez dès maintenant votre après-midi du samedi 28 juin 2025 ! De 14h à 18h, la cour de l'école élémentaire « Les 3 Rivières » se transformera en un lieu de fête et de convivialité pour célébrer la fin de l'année scolaire.

Au programme :

- spectacle des enfants : venez applaudir les jeunes talents lors de leur spectacle tant attendu.
- animations pour tous : des jeux et activités pour petits et grands, il y en aura pour tous les goûts !
- tombola : de nombreux tickets seront à vendre avant la fête. Laissez-vous tentez, la chance pourrait bien vous sourire !
- buvette et restauration seront à votre disposition tout l'après-midi.

Tous les parents volontaires pour nous aider à organiser cette journée et tenir les stands sont les bienvenus.
Votre participation est essentielle pour faire de cet événement un succès.

Cet événement est ouvert à tous, alors n'hésitez pas à inviter vos amis, voisins et famille.
Plus on est de fous, plus on rit !

Pour plus d'infos ou pour proposer votre aide,
contactez-nous : ape.breteil@gmail.com.

École élémentaire publique « Les Trois Rivières »

VENEZ VISITER L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE LORS DES PORTES OUVERTES LE 28 MARS 2025 DE 16H45 À 18H30 !

Le 28 mars prochain, l'ensemble de l'équipe enseignante et périscolaire (ALSH et cantine) vous accueillera pour découvrir les locaux de l'école : les salles de classe, la salle dojo, la bibliothèque centre documentaire, équipée de matériel informatique), les espaces de travail partagés, les coins sport, l'espace revue de presse, la cantine, l'ALSH et la cour.

Ce sera l'occasion de vous présenter les projets réalisés cette année et ceux à venir sous forme de diaporamas, affiches, jeux...

En effet, chaque année, l'école participe à de nombreux projets *: 10 séances de piscine par classe, 5 séances à la médiathèque, 3 séances de cinéma, un spectacle de danse, de théâtre ou de magie, une sortie à l'Aparté (Centre d'art contemporain) pour les CP, CE2, CM1 et CM2, une sortie à l'école d'autrefois (Saint-Gonlay) pour les CE1, 4 journées complètes de projet Voile et nature au centre nautique de Trémelin pour les CM1, une sortie de fin d'école élémentaire pour les CM2, une sortie en lien avec le thème de l'année pour les cycles 2.*

Cette année, en plus de ces projets, les enseignantes de CM1-CM2 (Tifenn COSSON et Juliette BERCELIOT) ont organisé un voyage scolaire à Paris pendant 4 jours. Ce projet sera reconduit tous les deux ans à condition que la 6ème classe soit maintenue. En effet, les effectifs actuels risquent d'engendrer une fermeture de classe. Nous rappelons que les inscriptions se font auprès de la mairie qui, pour rappel, a validé le retour aux 4 jours dès la rentrée 2025. Les directrices peuvent se rendre disponibles pour faire visiter les écoles.

Notre école bénéficie d'une association de parents d'élèves (APE) très dynamique et porteuse de projets qui nous permettent de fédérer les familles autour de l'école et de financer les projets pédagogiques (animations pour Halloween, marché de Noël, Carnaval, fête de l'école).

Venez nous rencontrer pour échanger avec toute l'équipe de l'école élémentaire le 28 mars prochain !

Ecole élémentaire :
07 56 26 43 26 - ecole.0351811D@ac-rennes.fr
Directrice : Alice MICHEL

Ecole maternelle :
02 99 06 00 82 - ecole.0352145S@ac-rennes.fr
Directrice : Alexandra MARQUEZ

Site : https://ecolespubliques-breteil.ac-rennes.fr/
APE : ape.breteil@gmail.com

APEL de l'École « Notre Dame »

Parent(hèse) Famille

Depuis 2017, la Commune de Breteil propose chaque année un programme d'animations à partager en famille, avec le soutien du Réseau Parentalité 35.

Parent(hèse) Famille, c'est l'occasion de renforcer le lien entre parents et enfants, de partager un moment convivial en découvrant de nouvelles activités, de s'interroger sur l'éducation de nos enfants et sur notre rôle de parents, mais aussi d'échanger avec des professionnels et / ou d'autres parents…

Depuis 2023, ces actions de soutien à la parentalité s'étendent à tout le territoire de Montfort Communauté.

Retrouvez toute la programmation sur : https://portail.berger-levrault.fr/MairieBreteil/accueil.

Les mini-camps

En juillet 2024, le service Enfance-Jeunesse a organisé ses premiers mini-camps pour les enfants de 6 à 17 ans.

Dans le cadre du jumelage avec la Pologne, la mairie et le Comité de Jumelage ont organisé un séjour avec 10 jeunes Breteillais et 10 jeunes Polonais, accueillis dans les familles, puis au camping municipal de Martigné-Ferchaud. Le camping Le Bois Feuillet se trouve à côté de l'étang de La Forge, vaste plan d'eau de 72 hectares, un lieu incontournable de détente et de loisirs. Deux grands barnums ont été installés pour créer un espace cuisine et du matériel de camping a été spécialement acheté pour l'occasion.

Ainsi, les jeunes ont pu bénéficier de diverses activités sportives du 11 au 14 juillet 2024 (randonnée, aquabubble, défi Koh Lanta…).

Puis, après leur départ, c'est un groupe de 24 enfants de 6 à 8 ans qui a pris la relève, accompagnés de Christelle et deux autres animatrices.

Ces derniers ont découvert les joies du camping, se sont essayés à la cuisine, ont fait la vaisselle accompagnés des animatrices. Aquabubble, course d'orientation et veillées étaient également au programme.

Enfin, ce sont les 9-12 ans qui ont passé 5 jours au camping avec Allison et Alice, leurs animatrices.

Animations Jeunesse

UNE SALLE D'ACCUEIL DÉDIÉE À LA JEUNESSE

A Breteil, l'animatrice jeunesse, Samantha se déplace à la rencontre des jeunes, construit avec eux des projets, et propose une programmation de loisirs visible sur ses réseaux professionnels ainsi que les affiches disséminées dans la ville.

Pour que les adolescents et jeunes adultes de la commune puissent la rencontrer, une salle d'accueil a été aménagée dans le bâtiment dédié aux associations, l'Unisson. Babyfoot, fléchettes, jeux de société, matériel créatif, la salle est équipée pour permettre aux jeunes de douze ans et plus de se détendre ensemble.

Espace de loisirs que les jeunes peuvent fréquenter ensemble, la salle d'accueil jeunes est aussi un espace chaleureux ouvert à la discussion, aux échanges d'idées, à l'entraide des jeunes pour la réalisation des devoirs.

L'accueil est ouvert pendant la période scolaire, les mercredis de 14h à 16h30, à l'exception du premier mercredi du mois. Elle est également ouverte certains samedis, vendredis soirs ou pendant les vacances, suivant les activités programmées. Pour en savoir plus sur le programme, suivez samantha.breteil sur Instagram, ou ajoutez Samantha Breteil dans vos amis Facebook.

UNE PROJECTION DÉBAT POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis près de deux ans, un groupe de quatre jeunes Breteillaises travaille à la conception, au tournage et au montage d'une vidéo engagée pour notre planète. Elles y abordent leurs inquiétudes face à l'urgence climatique, la déforestation excessive, et ses conséquences sur l'existence menacée des animaux et la santé des êtres humains.

Dans ce film, intitulé *Je reparlerai*, la jeune Camille partage avec émotion son désarroi, interpellant les adultes de ce monde, ceux qui ont le pouvoir d'apporter des solutions concrètes à une situation angoissante.

Pour répondre à son appel, nous organisons une projection-débat avec les élus, associations, fondations, pour échanger avec cette jeunesse inquiète.

Plusieurs élus et associations ont déjà répondu à l'appel. Les jeunes de Breteil, dont le groupe s'élargit progressivement, attendent avec impatience cette opportunité de leur poser des questions.

Nous aurons le plaisir d'accueillir nos invités le vendredi 21 mars 2025, à 19h en mairie, salle du Conseil Municipal.

Scouts et Guides de France

LES SCOUTS DE MONTFORT... À VOTRE SERVICE !

Il y a fort à parier pour que vous ayez déjà aperçu des scouts à Breteil. Aujourd'hui, les plus âgés d'entre eux, les compagnons, vous font appel.

En janvier 2025, les 6 compagnons font leur promesse scoute à la Chambre au loup.

Le groupe scout « Bienheureux Marcel Callo – A l'orée de Brocéliande » est né il y a 9 ans sur les communes de Montfort-sur-Meu et Breteil. La commune de Breteil leur a mis à disposition un local au Fresne pour stocker tentes et matériel de camping.

Les Scouts et Guides de France (SGDF) sont une association à but non lucratif et un mouvement d'éducation populaire. Il s'agit d'éduquer et faire vivre des aventures aux jeunes scouts. Chaque unité suit une pédagogie propre à la tranche d'âge concernée et adaptée aux profils des enfants.
Les Farfadets (6-8 ans), les Louveteaux-Jeannettes (8-11 ans), les Scouts-Guides (12-14 ans), les Pionniers-Caravelles (14-16 ans) sont accompagnés par des Chefs (animateurs spécialisés en pédagogie scoute). La dernière unité des Scouts et Guides de France est celle des Compagnons (17-21 ans). Leur pédagogie diffère de celles des autres unités. En effet, les Compagnons forment une équipe et n'ont plus de chefs : ils doivent élaborer leurs projets et, plus globalement, leur année en autonomie. Ils doivent notamment trouver eux même leurs financements, ce qui est parfois compliqué.

L'équipe Compagnons de Montfort-sur-Meu composée de 6 jeunes motivés (4 filles et 2 garçons), recherche actuellement des « Extra-Jobs ». Ce sont des services de toutes sortes (babysitting, déménagements, jardinage, travaux divers, etc.) rendus contre rémunération libre. Cette contrepartie financière, dont vous définissez le montant, sert comme financement pour l'année et les projets prévus. En l'occurrence, il s'agirait pour notre équipe :

- de participer en juillet à un rassemblement national Scout : le Jamboree, qui se déroulera près de Paris,
- d'organiser la deuxième partie de notre camp d'été, en itinérance de Saint-Malo au Mont-Saint-Michel.

C'est pourquoi nous recherchons des services aux environs de Montfort-sur-Meu, Breteil dans un rayon de 25 km environ. Si vous avez des pistes et/ou propositions, merci de nous en faire part. Les jeunes en situation d'Extra-Jobs sont spécialement assurés pour les activités prévues à cet effet. Parlez-en autour de vous !

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail : sgdfcompacommecochon@gmail.com ou via Instagram : @compa.commecochon.
Merci d'avance pour votre attention, nous espérons vous retrouver très vite lors de potentiels Extra-Jobs.

SGDF : Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

Football Club Breteil Talensac

5 JEUNES ARBITRES AU FC BRETEIL TALENSAC

Le club du FCBT avait la chance de pouvoir compter sur 3 arbitres adultes très performants (Clément, Achraf et Ahmad, qui arbitrent au niveau National et Régional), mais souffrait d'un déficit en nombre d'arbitres. Partant de ce constat il y a 2 ans, le club a mis en place un plan d'actions pour susciter des vocations de jeunes arbitres. Une commission arbitrage a été mise en place pour organiser des réunions d'informations sur l'arbitrage.
Cela a permis de susciter la vocation de 5 jeunes arbitres : Marie ARRIBART, Maina EBOA PERTUISEL, Candice HAREL, Bertrand PEIGNARD, et Thibault VILLERBUE.

Ces jeunes ont suivi plusieurs formations, dispensées par la Ligue de Foot, et arbitrent désormais depuis 2 saisons au niveau départemental et régional dans les catégories jeunes ; avec une progression constante puisque certains passeront le concours en fin de saison pour être jeune arbitre Ligue. Ces jeunes sont accompagnés tous les week-ends par leurs parents ou par les 4 bénévoles de la commission arbitrage (Samuel, Gérard, Nicolas et Jérôme). La dynamique est remarquable et suscite de nouvelles vocations : 3 nouveaux jeunes vont suivre prochainement des formations sur l'arbitrage. Un vrai succès pour le club, qui remercie ces jeunes impliqués dans l'arbitrage, ainsi que ces arbitres bénévoles.

Date à retenir pour la fin de saison à Breteil :
- jeudi 8 mai 2025 : tournoi de palets,
- samedi 21 juin 2025 : tournoi U11-U13,
- dimanche 22 juin 2025 : tournoi séniors.

Association Breteillaise de Tennis de Table

Cette année et depuis la saison dernière, le club a ouvert deux créneaux supplémentaires le lundi soir à partir de 19h15 et le mercredi à partir de 19h30 à la salle polyvalente. Nous remercions encore une fois la mairie de nous offrir ces horaires pour l'épanouissement de nos joueurs.

COTÉ SPORTIF

La première phase de la saison 2024-2025 (septembre - décembre 2024) a marqué une étape historique pour le club. En effet, l'équipe 1 a accédé à la D1 pour la toute première fois dans l'histoire du club ! De nouveaux défis sportifs attendent l'équipe 1, et nous leur souhaitons le meilleur pour 2025.
À noter également que l'ancienne équipe 4 du mardi, en attendant le retour de nos joueurs blessés, a rejoint ses collègues en intégrant le créneau compétition du vendredi. Par ailleurs, l'équipe 2 a réussi à se maintenir en D3. Enfin, l'équipe 3 nous a offert une phase très prometteuse en D4, terminant à la deuxième place. Nous leur adressons tous nos encouragements pour franchir un cap lors de cette seconde phase.

EVÉNEMENT ANNUEL

Comme chaque année, le 11 novembre a été l'occasion pour le club d'organiser un beau « tournoi Jo » au profit de l'association EndoBreizh. Avec un total de 80 joueurs présents sur la journée, cet événement s'ancre de plus en plus dans la tradition. Nous remercions chaleureusement les joueurs, bénévoles et spectateurs pour leur présence et leur investissement.
Le début de l'année 2025 a également marqué une nouveauté pour le club : nous avons organisé notre tout premier tournoi de belote le 25 janvier 2025 à la salle polyvalente.

NOUVEAUX SURVÊTEMENTS

Dans la lignée de l'année précédente avec les nouveaux maillots, le club à fait le choix de proposer un nouveau survêtement à nos joueurs et joueuses. Nous remercions notre sponsor Alysia pour sa participation dans ce projet.

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Cyclos Breteillais

UNE SAISON 2025 SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DU PARTAGE !

Chers habitants de Breteil,

Nous sommes ravis de vous annoncer que la nouvelle saison 2025 de l'Amicale des Cyclos Breteillais a débuté en février. Au programme : des sorties hebdomadaires et des parcours réguliers adaptés à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou confirmé.

DES SORTIES ADAPTÉES À TOUS LES NIVEAUX

Chaque dimanche matin, le premier groupe prend le départ à 9h depuis Breteil. Le deuxième groupe, quant à lui, roule les mardi, jeudi et samedi après-midi à partir de 14h. Certains adhérents de ce groupe pratiquent le vélo à assistance électrique, offrant ainsi une option supplémentaire pour ceux qui souhaitent profiter des joies du cyclisme avec un effort modéré.

Les circuits sont soigneusement proposés à partir de l'application Openrunner.

NOUVEAUTÉS ET ÉVÉNEMENTS

En mars, le club aura la joie d'endosser de nouveaux maillots. Nous sommes également heureux d'annoncer l'organisation d'une grande rando route les 3 et 4 mai prochains, à laquelle seront invités nos clubs voisins.

Trois circuits seront proposés : 30, 60 et 90 km, ainsi qu'une randonnée marche pour les amateurs de promenade. Au retour des parcours, les participants pourront déguster la traditionnelle godinette. Un moment convivial à ne pas manquer !

NOS OBJECTIFS

Nous avons à cœur de favoriser les rencontres et de promouvoir la pratique du cyclotourisme comme un loisir accessible à tous. Le cyclisme est un excellent moyen de maintenir une bonne santé tout en découvrant de nouveaux horizons.

REJOIGNEZ-NOUS !

Que vous soyez un cycliste chevronné ou que vous veniez tout juste de découvrir les joies du vélo, l'Amicale des Cyclos Breteillais vous attend.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre lors de nos prochaines sorties.
À très bientôt sur les routes de Breteil !

Contacts : André COCHERYE (06 86 94 29 10) - Christine CHAUVEL (06 78 49 75 81)

Marche Détente

DEUX RANDONNÉES À LA JOURNÉE

L'Association Marche Détente de Breteil organise deux randonnées à la journée :
- le dimanche 30 mars 2025 à Acigné, le circuit des Pélerins, 17 km,
- le dimanche 18 mai 2025, entre Erquy et le Val André (circuit à finaliser).

Elles sont ouvertes également aux non-adhérents avec une participation de 3 €, plus le covoiturage.

Il faut prévoir son pique-nique, possibilité de ne randonner que sur une demi-journée et aussi de nous rejoindre le midi.

Renseignements et inscriptions auprès d'Emile HUDIN, Président
06 08 68 44 78 - e.hudin@orange.fr.

Association de Sophrologie Talensac - Breteil

LA SOPHROLOGIE EN GROUPE : UNE EXPÉRIENCE UNIQUE AVEC NOTRE ASSOCIATION

QU'EST-CE QUE LA SOPHROLOGIE ?

La sophrologie, c'est une méthode qui combine relaxation, respiration, et visualisation positive. Elle vise à harmoniser le corps et l'esprit, en aidant chacun à se reconnecter à ses ressources intérieures. Facile à pratiquer et sans prérequis, elle s'adresse à tous, quels que soient l'âge ou la condition physique.

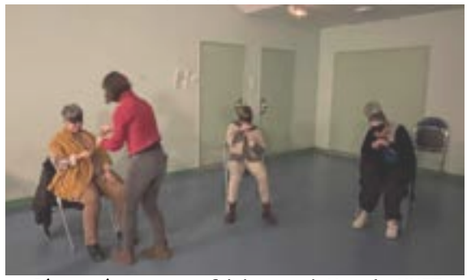

Séance où nous avons fait intervenir Natacha HUET de Plantes & Fées Bénéfiques qui nous a fait découvrir les plantes, les yeux bandés avec le toucher et l'odorat.

COMMENT SE DÉROULENT NOS SÉANCES ?

Séance d'environ 1h , animée par un sophrologue certifié, avec :

1. un accueil et une préparation : un moment d'échange pour se recentrer et poser l'intention de la séance.
2. des exercices de relaxation dynamique : des mouvements doux associés à la respiration pour relâcher les tensions.
3. une visualisation positive : un temps d'introspection guidé pour éveiller des pensées et émotions positives.
4. un échange final pour partager les ressentis de la séance.

La sophrologie pratiquée en collectif apporte plusieurs bienfaits (réduire le stress et l'anxiété, améliorer le sommeil, renforcer la confiance en soi, stimuler la concentration et favoriser une meilleure gestion des émotions), novices et expérimentés.

REJOIGNEZ-NOUS !

Réservez votre place dans notre prochain cours collectif. A Breteil : un jeudi sur 2 de 10h30 à 11h30 à la salle Sa à l'Unisson. À Talensac, chaque mardi de 19h à 20h ou de 20h15 à 21h15 à la salle de motricité de l'école maternelle du Chat Perché.

Contact : Blandine MACE (présidente) : 07 82 90 44 51 et Laurence REPESSÉ (sophrologue) : 06 32 70 14 95.

Association de Yoga - Pays de Montfort

Le Britolio

RETOUR SUR UNE ANNÉE DE MUSIQUE AU BRITOLIO : C'EST PAS PARCE QU'ON ÉCOUTE DE TOUT QU'ON ÉCOUTE N'IMPORTE QUOI !

En 2024, notre programmation fut riche et variée. D'abord, le rap féministe et revendicatif d'Argalouve, en partenariat avec le groupe Égalité de Montfort Communauté, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Coup de cœur généralisé pour Pagaill' en première partie ! Nous nous sommes laissés emporter dans les méandres poétiques de son parcours : du rap toujours mais avec la tendresse de Bourvil en prime.

En juin, Deva Trio, habitués à jouer dans les bars autant que dans les églises leur délicieux mélange de Bach et musique irlandaise est revenu à Breteil… qui est donc la première localité où ils auront joué dans l'église et dans un bar.

En octobre, ce qui devait arriver arriva : parmi nos Britos-musicos, Eric a proposé de venir jouer avec son groupe Tchik y Tchik, ou Tchik y Tchik y Tchik, le duo étant devenu trio.
À chaque fois, la salle Sa n'était pas comble mais les musiciens étaient séduits par l'atmosphère et l'accueil ; le public repartait content… C'est pour ça qu'on continue à vous proposer des découvertes musicales en tous genres, dans notre petit local, en salle Sa juste à côté, ou en plein air si le prochain été veut bien tomber cette année !

Dès janvier, petit virage vers la littérature avec une lecture musicale le samedi 18 par Elsa et Pascal (habitué du Salon des Auteurs). D'ailleurs, un club de lecture sera lancé bientôt (très bientôt même, quand vous lirez ces lignes, l'info sera disponible) mais jamais on n'oublie la musique au Britolio : toutes les musiques auront été reines à la soirée galette et karaoké du 25 janvier.

À l'image de l'apéro du vendredi sur fond de Bashung, Brel, Manu Chao, de pop ou de jazz selon l'humeur de celui qui passe la serpillière (c'est le même qui choisit la musique) ! Il n'est pas rare qu'un « bœuf » s'improvise… alors, pour attirer encore plus de musiciens prêts à exercer et partager leurs talents autour de nos piliers (Pedro à la guitare et Ahmed aux percussions), c'est devenu un rendez-vous régulier : chaque premier vendredi du mois (décalé si vacances scolaires). Pour participer ou pour écouter, chacun est bienvenu.

Une exposition photos « Arrière-Plan » est également visible jusqu'au 17 avril 2025 au Britolio. Venez nombreux !

Amicale des Retraités

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Amicale des Retraités s'est réunie en assemblée générale sous la présidence de Geneviève GEORGES le 4 décembre dernier.

Le rapport moral et financier présenté par Geneviève GEORGES et Chantal LOUAZEL a été approuvé à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée.

Après 12 ans de bons et loyaux services en tant que membre, Alfred ROGER a décidé de sortir du bureau. Il a reçu la médaille de Générations Mouvements ainsi que deux autres membres, Bernard LEBEAU et Jean-Claude DUGUÉ après 2 ans de bureau. Jean-Claude VERGER et Léonne VERGER signent comme membres.

Le bureau est composé de : Geneviève GEORGES - Présidente, Renée EVEN - Vice-Présidente, Chantal LOUAZEL - Trésorière, Louisette MOUAZAN - Secrétaire, Henriette BOUILLET - Secrétaire Adjointe. Membres : Joël et Marie-Jeanne MONNIER, René APERT, Jean-Claude et Léonne VERGER.

Les Jardins du Fresne

LA NOUVELLE SAISON AUX « JARDINS DU FRESNE »

Bientôt, quand l'hiver sera fini, une nouvelle saison va commencer pour les jardins. Ainsi début mars, après l'enlèvement partiel de leurs couvertures d'hiver (mulch), les jardins vont se réveiller.

Nous allons préférer le travail de la terre avec la grelinette ou la campagnole plutôt qu'avec la bêche ou le motoculteur.

Après une organisation des plantations respectant les rotations de culture, viendra les premiers semis. Nous commencerons d'abord par les liliacées telles que l'ail, l'oignon et l'échalote ainsi que les fèves. A suivre viendront les petits pois…

Après les dernières gelées (Saints de glace), quand la terre sera plus chaude, les semis de pommes de terre, de haricots pourront être effectués. Ensuite viendra les plantations des cucurbitacées, des salades…

Après, viendront les premières récoltes, le résultat des efforts et de la passion.

Parallèlement, au printemps, viendra l'entretien des parties communes des parcelles et les abords des locaux. Une journée « entretien » est programmée pour les adhérents bénévoles volontaires qui allient travail et convivialité.

Des parcelles de 50 m² ou 100 m² sont encore disponibles. Il est toujours temps de venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus, nous saurons vous conseiller et vous aider.

Contact de l'association : jardinsdufresne.breteil@gmail.com

Ensemble Musical des Cheminots Rennais

Collectif des Auteurs du Pays Pourpré

Plume : d'après « La main de l'écrivain » © Didier LEMAITRE Sculpteur

Vous écrivez?

La quatrième rencontre
« DES AUTEURS, UN AUTOMNE »
aura lieu le SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025
à IFFENDIC.

Vous écrivez, où connaissez un/une auteur(e) qui souhaiterait y présenter son/ses ouvrage(s) ?
Adressez-nous un message ici :

auteurspayspourpre@gmail.com

Conditions : Adhésion 12€ .
Auto-édition admise.
Inscription réservée aux auteurs / autrices résidant sur les Pays de Brocéliande ou écrivant sur le sujet.
Jauge limitée, priorité accordée aux 40 premiers adhérents.
Contact : 06 31 26 92 17

Écrivons-nous.

1 an de médecine chinoise avec Tiphaine CHOUC

Installée depuis un an, au 11 bis rue des Métiers à Breteil, Tiphaine, praticienne en énergétique chinoise et pratiquante de Qi Gong, propose des soins basés sur cette médecine douce. Elle vous accompagne pas à pas vers un mieux être dans vos objectifs de vie.

Cette approche vise à harmoniser la circulation de l'énergie dans le corps grâce à des pratiques complémentaires comme l'acupuncture, la moxibustion, le Qi Gong et bien d'autres.

« J'ai découvert la médecine chinoise grâce au Qi Gong, une pratique quotidienne, devenue essentielle pour mon équilibre physique et émotionnel. Aujourd'hui, j'accompagne avec plaisir ceux qui souhaitent retrouver cette harmonie de vie si précieuse. »

Les bienfaits sont nombreux, en voici des exemples : amélioration du sommeil, gestion du stress, des émotions, soulagement des douleurs chroniques, fatigue ou troubles digestifs. Ces soins, accessibles à tous, offrent une vision globale du bien-être en abordant le physique, l'émotionnel et le mental.

« J'ai à cœur de proposer des soins de proximité, tant sur le plan géographique qu'humain, et surtout adaptés aux besoins de chacun. »

Afin de permettre à chacun d'accéder à ces soins, Tiphaine propose également des séances à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Cabinet ouvert sur rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 19h.

Site internet : tiphaine-energetiquechinoise.fr - Port. : 06 52 68 11 83 - Mail : tiphaine.contact@etik.com

Recette du fromager P'tit Pierre

POTIMARRON AU REBLOCHON FARCI AU FOUR

- 1 potimarron,
- 2 échalotes,
- 1 reblochon,
- 250 gr de lardons,
- 1 filet de crème fraîche,
- huile d'olive,
- thym, romarin, sel, poivre.

Lavez votre potimarron puis coupez lui la base, pour qu'il soit stable une fois posé sur la plaque de cuisson. Ensuite, coupez-lui le chapeau. Videz votre potimarron puis badigeonnez-le d'huile, un peu de sel, poivre et d'épices (thym et romarin). Enfournez 20 min à 180°C.

Pendant ce temps, coupez votre fromage en dés et faites revenir vos lardons à la poêle. Coupez vos échalotes en dés, et incorporez les dans la pôele avec les morceaux de chair de potimarron.

Une fois votre potimarron précuit, ajoutez votre fromage, les lardons, les échalotes, la chair de potimarron revenue et un petit filet de crème fraîche pour plus de gourmandise. Enfournez de nouveau 20 min à 180°C. C'est prêt !

Recette de Jean-Yves et Christine ROUMP

TARTE POTIRON ET NOIX DE COCO

- 1 pâte sablée,
- 400 g de citrouille cuite réduite en purée,
- 200 g de crème fraîche épaisse,
- 100 g de sucre roux,
- 3 œufs,
- 3 bonnes pincées de cannelle,
- 10 cl de jus d'orange,
- 50 g de noix de coco râpée,
- 1 zeste d'orange,
- 100 g de raisins secs,
- 1 cuillère à soupe de rhum.

Mélangez tous les ingrédients de la garniture.

Répartissez la garniture sur la pâte. Faites cuire 45 minutes à 200°C.

Servez tiède ou froid.

Un forfait pour les particuliers en déchèterie

L'année 2024 a été une année de test concernant les passages en déchèterie.
A compter du 1er janvier 2025, votre forfait annuel inclura un nombre d'entrées fixé à 18 pour l'année. Chaque venue supplémentaire à la déchèterie sera facturée 15 €.

POURQUOI LIMITER LE NOMBRE DE PASSAGES EN DÉCHÈTERIE ?

- Réguler l'affluence, et permettre aux agents d'accueil de mieux accompagner les usagers dans le tri et la désignation des bennes.
- Promouvoir le réemploi et le recyclage.
- Inciter les particuliers à « valoriser les déchets verts » du jardin avec du mulching, du broyage ou du compostage, et ainsi réduire le tonnage dans les déchèteries qui a augmenté de 39 % ces dix dernières années.
- Réserver l'accès aux seuls usagers du territoire.

RAPPEL DES RÈGLES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Apport 2,5 m³ maximum par passage, accès interdit aux tracteurs. Pour suivre le nombre de passages effectués depuis le début de l'année, il vous suffit de consulter l'écran d'accueil de la borne qui vous donnera instantanément le solde de passages, restant sur l'année.

Les dépôts en déchèterie pour les professionnels sont payants dès le premier passage.

La redevance votée fin décembre comprend la collecte des ordures ménagères (OMR) et des emballages, ainsi que leur traitement et les dépôts en déchetterie. Le forfait inclut 18 levées du BAC OMR et 18 passages en déchetterie.

Attention, changement des jours de collecte !

Depuis le 6 janvier 2025, le nouveau jour de collecte pour Breteil est le LUNDI :

- le bac vert **LES SEMAINES IMPAIRES**, dans la limite de votre abonnement à savoir 18 levées par an. Toute levée supplémentaire sera facturée par le SMICTOM.
- le bac jaune **LES SEMAINES PAIRES**, à savoir 26 levées.

SMICTOM CENTRE OUEST - 5 ter, rue de Gaël 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND - Tél. : 02 99 09 57 26
Mail : contact@smictomco.fr - Site internet : www.smictom-centreouest35.fr

ACHETEZ VOTRE ENCART PUBLICITAIRE

Vous êtes un artisan ou une entreprise locale.

Vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire dans le Breteil Mag'.

	Au 01/01/2025	
Insertion	Extérieurs à Breteil	Installé à Breteil
1/4 de page	120 €	60 €
1/2 page	150 €	100 €
1 page	330 €	180 €

Pour toute nouvelle installation d'une activité breteillaise, la première parution dans le magazine sera gratuite.

COLLECTE DES BACS JAUNES

Lundi 17 mars
Lundi 31 mars
Lundi 14 avril
Lundi 28 avril

Lundi 12 mai
Lundi 26 mai
Mardi 10 juin
Lundi 23 juin

Lundi 10 mars
Lundi 24 mars
Lundi 7 avril
Mardi 22 avril

Lundi 5 mai
Lundi 19 mai
Mardi 2 juin
Lundi 16 juin

Source SMICTOM
www.smictom-centreouest35.fr

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

5 ans, et après ?

2025, voici près de 5 ans que vos élus travaillent, partagent des actions communes et sont engagés pour notre ville et notre communauté de communes. 5 ans de mandat dans un contexte de crise sanitaire (Covid), d'inflation et de crise économique, de crises politiques, de dérèglement climatique et de guerres au Liban, à Gaza, en Ukraine, drôle de mandat tout de même avec un département en crise, un désengagement de l'Etat et des budgets riquiquis.

Si la mise sous cloche du Covid a rompu quelques liens, rangé au placard la convivialité et passé de la pommade à l'individualisme perfusé aux algorithmes, on a envie de vous dire et vous, que souhaitez-vous, que voulez-vous pour Breteil, pour vous, pour vos familles ? Ce message a une résonance particulière pour nous, car nous croyons pleinement à la participation citoyenne, aux solidarités de notre territoire pour faire de Breteil, une ville capable de s'adapter à toutes les mutations.

Groupe Breteil, Ensemble !
Stéphane PAVIOT, Bénédicte GICQUEL, Nadège COULON-TRARI,
Annie CHEVALIER, Paul MEURICE et Mélanie LE COUVIOUR.

Nous contacter : breteilensemble@gmail.com - Notre page Facebook : breteilensemble.

INTERCO

Transfert de la compétence « Assainissement » à Montfort Communauté

Depuis le 1er janvier 2025, la compétence « Assainissement » a été transférée des communes à Montfort Communauté. L'objectif ? Garantir une meilleure qualité de service et une gestion plus efficace des infrastructures.

POURQUOI CE TRANSFERT ?

Le transfert de la compétence « Assainissement » à la Communauté de Communes s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire pour simplifier l'organisation des services publics et optimiser les coûts. Il répond aussi aux enjeux environnementaux, sanitaires et économiques liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES USAGERS ?

1. Un changement d'interlocuteur. Désormais la Communauté de Communes, en remplacement de la mairie, est votre interlocuteur.
2. Pas de changement d'exploitant des systèmes d'assainissement. La SAUR reste l'interlocuteur privilégié pour toutes questions concernant l'exploitation du réseau.

QUEL RÔLE POUR MONTFORT COMMUNAUTÉ ?

- *L'assainissement collectif*
  Si l'habitation est raccordée à un réseau d'assainissement collectif, c'est la Communauté de Communes qui est en charge de l'entretien et de la gestion des réseaux et de la station d'épuration.

- *L'assainissement non collectif*
  Si l'habitation dispose d'un système d'assainissement individuel, la Communauté de Communes aura la mission de contrôler périodiquement ces installations et de suivre leur mise en conformité. C'est le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui est compétent dans ce domaine.

PORTRAIT

Enora WYCKAERT, une artiste à l'agence postale

Elle aurait pu suivre la voie paternelle et choisir les arts martiaux ou bien la peinture comme ses ancêtres flamands côté maternel, mais Enora a choisi l'écriture.

Dotée d'une imagination débordante dès l'âge de 5 ans *« ma mère me lisait beaucoup de livres le soir »*, elle rédige ses premiers écrits vers 10 ans et aujourd'hui, à presque 30 ans, elle a 2 trilogies et des pièces de théâtre (dont 3 ont été jouées) à son actif. A l'adolescence, elle fait du théâtre amateur à Saint-Thurial, adapte des classiques, s'occupe des costumes, de la musique et tâte de la mise en scène. Cet engagement est récompensé par un diplôme d'honneur « actrice et auteure de théâtre », décerné par la mairie en 2012.

Après son baccalauréat STG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) à 17 ans, elle poursuit ses études à Rennes, sa ville natale. Elle tente une licence Arts du spectacle, renonce puis décroche sans conviction un BTS Assistant Manager. Mais l'écriture est là, comme une respiration. C'est en 2019 qu'elle décide d'en faire sa priorité, après un détour par une formation artistique à la MJM Graphic Design durant 2 ans.

Sans travail, elle se met à l'écriture à temps plein et débute une trilogie « Elus par les Dieux » qu'elle autoédite *« l'auto-édition permet un contrôle sur tout, c'est un système que j'aime bien »*. Ses sources d'inspiration ? Ses rêves : la ville dans sa première série « Start Afresh » vient de là. *« Avec mes rêves, ça me fait plein d'idées »* s'amuse-t-elle *« mais je n'ai pas le temps pour tout hélas »*. Ses lectures, elle y consacre un jour par semaine, beaucoup de romance fantaisy et de romans historiques... Les séries qu'elle visionne en VOST, certaines de la BBC *« j'adore les contes, les légendes, les épopées, la mythologie grecque »* tout thème que l'on retrouve dans ses récits. Et la Nature *« j'ai besoin de forêt et de vert. Quand j'écris, je suis tellement concentrée que je dois m'arracher à mon clavier pour satisfaire les besoins du quotidien »*. Ses livres sont à la librairie de Montfort-sur-Meu et de Plélan-le-Grand et dans des médiathèques du territoire, mais aussi en version digitale sur les réseaux.

Cette année, elle a repris le théâtre à Saint-Thurial *« pour aider, car il redémarre »* dit-elle. En tant que comédienne, dans une adaptation de « Sherlock » où elle joue le rôle principal *« mais ensuite j'aimerais reprendre la mise en scène »* et l'écriture ?

Avec son statut d'auto-entrepreneuse « graphiste-auteure-éditrice », elle réalise les vidéos pour la cérémonie des vœux de Saint-Thurial et met en pages les 2 bulletins semestriels.
Et l'agence postale ? *« Je suis vraiment contente d'avoir ce mi-temps, car il me laisse du temps pour ma passion et il favorise la création »*. Pour Enora, la vie rime avec Fantaisy.

Natalie RAMAGE

Horaires d'ouverture

MAIRIE DE BRETEIL - 02 99 06 01 01
13, rue de Montfort

ACCUEIL

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
  (fermée au public le mardi et le jeudi après-midi)
- Le 1er samedi du mois de 9h à 12h
  (uniquement pour les formalités courantes)

Prochaines permanences : les 5 avril, 3 mai et 7 juin 2025

ACCUEIL URBANISME

- Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE « LA CÉDILLE » - 02 99 06 09 89
Immeuble le Trait d'Union - 2/4, rue Joseph Berrée

- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Jeudi *(fermée au public)*
- Vendredi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

AGENCE POSTALE - 02 99 06 00 35
Immeuble le Trait d'Union - rue Joseph Berrée

- Lundi *(fermée au public)*
- Mardi de 15h à 19h
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi et vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE - 02 99 09 57 26
Parc d'activités de la Nouette - 9, rue Galilée

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
  de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
  (le site est fermé le mardi, le dimanche et les jours fériés)

Permanences en mairie

La Maire et les adjoints(es) sont à votre disposition pour vous rencontrer. Bien vouloir prendre contact avec le secrétariat au 02 99 06 01 01 ou par mail à mairie@breteil.fr pour obtenir un rendez-vous.

Pour les demandes de RDV avec le service social, s'adresser au C.D.A.S. au 02 22 93 64 00 à Montfort-sur-Meu.

We-Ker - Mission Locale
(emploi et formation des jeunes de 16 à 25 ans)
2ème mercredi du mois de 9h à 12h.
Pour tout contact, s'adresser au 06 20 49 57 78.

Correspondante locale Ouest-France

Magali GUINARD / Port. 06 81 82 36 96
Courriel : magali.guinard@gmail.com

Hôtel Montfort Communauté

A.D.I.L. 35 - 02 99 78 27 27
(Agence Départementale d'Information sur le Logement)
1er jeudi du mois de 9h30 à 12h

C.A.F. - 3230 (Caisse d'Allocations Familiales)
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sur RDV.

C.A.R.S.A.T. BRETAGNE - 3960
(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)
4ème lundis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
(uniquement sur rendez-vous)

C.D.H.A.T. - 02 99 28 46 50
(Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires)
4ème vendredis du mois de 14h à 16h

C.I.D.F.F. - 02 99 30 80 89
(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
2ème et 4ème jeudis du mois de 14h à 17h
(uniquement sur rendez-vous)

CONCILIATEUR DE JUSTICE - 02 23 43 10 43
1er jeudi du mois l'après-midi
(uniquement sur rendez-vous)

C.P.A.M. - 3646 (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

M.S.A. - 02 99 01 80 80 (Mutualité Sociale Agricole)
Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(uniquement sur rendez-vous)

P.A.E. - 02 99 09 25 69 (Point Accueil Emploi)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous
Mardi, jeudi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Vous cherchez une permanence ? Contactez le 02 99 09 88 10.

Services d'urgence

Au téléphone, dites clairement votre adresse exacte et la nature de l'appel :

- SAMU : **15** ou **112**
- POMPIERS : **18** ou **112**
- GENDARMERIE (Brigade de Montfort) :
  17 ou **112** ou **02 99 09 00 12**
- ALLO ENFANCE EN DANGER : **119**
- VIOLENCES FEMMES INFO : **3919**
- URGENCE Dépannage GAZ : **0 800 47 33 33**

Par SMS, en cas de difficulté à parler : 114

Correspondante locale L'Hebdomadaire d'Armor

Natalie RAMAGE / Port. 06 86 38 57 03
Courriel : nat.ramage@gmail.com